



Le Programme

Chers Citoyens et Citoyennes d'Audun-le-Tiche.

Nous sommes arrivés au terme de notre concertation. Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et à venir à notre rencontre lors de nos différentes réunions publiques pour nous faire part de vos attentes et de vos propositions. Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et pour l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre commune.

Ces réflexions et ces échanges ont largement nourri le programme que nous avons le plaisir de vous présenter ci-après. Ainsi, nous avons réussi à relever le premier défi : réaliser un programme avec et pour les Audunois.

Les mesures que nous vous présentons sont ambitieuses. C'est pourquoi la première action que nous entreprendrons sera de mandater un auditeur externe afin d'analyser la situation financière mais aussi sociale (notamment en matière de ressources humaines) de notre commune, en toute neutralité. Il est indispensable lors d'un nouveau mandat de faire l'état des lieux de l'existant avant de se projeter dans la mise en œuvre de notre programme.

Un audit est un diagnostic d'une situation passée, mais sert aussi à bien appréhender le périmètre de nos actions futures. C'est aussi un moyen d'évaluer le bilan de l'équipe municipale sortante. Le résultat de cet audit sera rendu public.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre programme et à venir échanger sur son contenu lors de nos réunions publiques qui se tiendront très prochainement.

Ensemble, faisons autrement pour Audun !



■ Sécurité, voiries, espaces verts, propreté, aménagements & travaux



Sécurité :

- Renforcer les moyens humains et techniques de la police municipale et mener une réflexion citoyenne sur un dispositif participatif de lutte contre les cambriolages.
- Sécuriser les passages piétons dangereux.
- Faire respecter l'interdiction de circulation des poids lourds en zone urbaine.
- Mettre en place une surveillance vidéo des bâtiments et équipements communaux.



Voiries – Espaces verts – Propreté :

- Agir concrètement pour la propreté des espaces publics par leur entretien régulier et par l'installation de poubelles supplémentaires avec distributeurs de canisacs.
- Revoir le plan de circulation et les stationnements dans les rues.
- Renforcer les équipes techniques pour limiter la sous-traitance.
- Achever l'opération ZAC de l'Alzette.



Aménagement & Travaux :

- Définir un plan d'action concerté en vue d'établir les priorités en matière de réfection et de remise aux normes des infrastructures communales.
- Régler le problème des températures excessives constatées à la salle de sport et à la maison de la petite enfance avenue Paul Roef.
- Repenser la requalification du carreau de la mine et de la place du Château.
- Permettre l'accessibilité des infrastructures communales aux personnes à mobilité réduite et élargir certains trottoirs inaccessibles aux fauteuils et aux poussettes.

■ Enfance, jeunesse & éducation



- Installer un conseil municipal des jeunes audunoises et audunois.
- Etablir un plan d'action pour notre jeunesse à travers un appel à projets concertés :
 - Rénovation des aires récréatives et création d'un nouvel espace extérieur.
 - Aménagement d'un nouveau lieu de convivialité (café, ludothèque) et d'accueil de permanences liées à la protection et à l'épanouissement des jeunes (planning familial, écoute des minorités sexuelles et genrées, forum d'orientation professionnelle et d'emploi).
- Accroître le nombre d'accompagnants d'enfants en difficulté en primaire et encourager leur emploi dans le secondaire.
- Militer en faveur d'un nouveau collège et d'un lycée.
- Oeuvrer pour la mobilité des jeunes dans le cadre de leurs activités scolaires et extrascolaires.
- Aider au financement du permis de conduire pour les jeunes investis dans la vie locale.

■ Vie associative, sport, culture, patrimoine, festivités & jumelages



Vie associative :

- Définir avec chaque association une convention claire afin d'assurer les modalités d'attribution des subventions et des locaux.
- Organiser une journée portes ouvertes pour les associations locales et les projets citoyens, avec remise de récompenses pour des actions individuelles ou collectives.



Sport :

- Encourager les activités de plein-air : aménagement d'un parcours de santé.
- Assurer les missions de conciergerie et de surveillance.



Culture :

- Elaborer une offre culturelle attrayante et diversifiée pour tous les publics en impliquant les associations.
- Offrir un plus large espace à la bibliothèque.



Patrimoine :

- Valoriser notre patrimoine à travers un circuit touristique (musée-Calvaire-mairie).
- Inscrire le Carreau de la mine Saint-Michel aux Monuments historiques.
- Collecter toutes les mémoires et rendre public toutes les archives.



Festivités :

- Réinstaurer le comité des fêtes.
- Elaborer un programme festif et multiculturel avec les associations et les commerçants.



Jumelages :

- Redéfinir le rôle du comité de jumelage en privilégiant les échanges jeunes.

■ Vie des quartiers & participation citoyenne



- Réactiver les comités de quartier avec des référents et des réunions avec les élus.
- Doter les comités de quartier d'une mission de médiation élargie aux élus.
- Inviter les citoyens dans une démarche démocratique en leur ouvrant les commissions municipales et permettre leur expression au conseil municipal.
- Introduire des commissions spécifiques pour un projet ou une problématique.
- Organiser des votations citoyennes sur des enjeux locaux majeurs.
- Elaborer avec les citoyens, les associations et le personnel communal un programme d'embellissement et de plantations avec réintroduction des concours et des prix.

■ Affaires sociales, santé, solidarité & Séniors



- Oeuvrer à la création d'une maison médicale communale.
- Commander une analyse des besoins sociaux et recenser les personnes isolées.
- Assurer un accès régulier et permanent du CCAS à la population audunoise.
- Garantir les permanences de l'assistante sociale, de la CPAM et de la CAF.
- Intégrer les primo-arrivants : gratuité des cours de français et des services de l'écrivain public.
- Introduire des mesures d'accompagnement pour personnes âgées et/ou fragilisées (enlèvement des encombrants, petites réparations, entretien des jardins, assistance numérique, gardes d'enfants en cas d'entretiens d'embauche, etc.).
- Faire des anciens locaux EDF-GDF un pôle communal des solidarités.
- Accompagner et soutenir les travailleurs en attente de réparation judiciaire.
- Lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

■ Transparence & information



- Améliorer le site internet de la ville : répertoire des élus, missions et composition des commissions, avancement des projets, espaces dédiés aux associations et aux entreprises, offres d'emplois locales.
- Installer des panneaux dans les quartiers pour relayer les informations relatives à la vie communale, aux associations et au quartier.
- Créer une revue trimestrielle d'information locale (version numérique et papier disponible en mairie).
- Traduire et publier les informations essentielles en langue portugaise.
- Encadrer l'action des élus et la rendre publique.
- Promouvoir les actions positives des citoyens sur le cadre de vie commun.

■ Gestion communale & attractivité économique

Finances et budget :



- Réaliser un audit financier dès le début du mandat.
- Réduire les indemnités des élus de 40% et donner la différence aux associations audunoises.
- Organiser un échange avec les citoyens à l'issue du débat d'orientation budgétaire.
- Maintenir les taux des impôts locaux sur la part communale.
- Faire revivre la commission d'appel d'offres.
- Supprimer les pouvoirs élargis du maire.
- Rechercher activement tous les labels et toutes les aides financières extérieures.
- Donner une priorité aux dépenses écoresponsables.
- Mettre en place un budget participatif sur la base de projets ciblés.

Attractivité économique :



- Inclure Audun dans l'opération de revitalisation des centres-villes et de soutien aux commerces.
- Défendre la clause de sauvegarde pour maintenir les locaux commerciaux.
- Redynamiser le marché hebdomadaire en y diversifiant l'offre.
- Permettre l'installation de distributeurs alimentaires et de commerces ambulants complémentaires.
- Supprimer la taxe locale sur la publicité extérieure et les enseignes.

Personnel communal :



- Réaliser un audit social.
- Améliorer le dialogue social avec le personnel communal.
- Observer un strict respect des instances paritaires : remettre à plat le régime indemnitaire des agents, mettre en place un tableau des effectifs et un organigramme.
- Impliquer les agents dans l'amélioration des services publics.
- Recruter les agents en privilégiant l'insertion et la formation professionnelles.

Transition écologique

Cette nouvelle commission a pour but d'inscrire notre commune dans la transition. Sa mission est de préserver au mieux notre santé, notre climat et notre environnement :

- Mettre en place une commission environnementale pour la transition écologique.
- Edicter une règle verte pour tout projet ou toute action communale et privée.
- Rédiger et promouvoir un plan environnemental pour mener à bien sa mission.
- Quel type de mesures comprendra ce plan ?



- **Air et climat** : planter des arbres, végétaliser façades et toitures des bâtiments communaux, mettre en valeur fontaines et sources, assurer la gratuité de la piscine de Villerupt lors des canicules, installer des appareils de mesure de la qualité de l'air.

- **Eau** : faire de l'eau un bien commun (régie communale), récupérer les eaux de pluie, établir et valider des périmètres élargis pour la protection des captages de l'eau potable.



- **Sols, biodiversité et protection animale** : préserver nos espaces naturels et agricoles des dépôts sauvages, appliquer le principe du pollueur-payeur, bannir les produits phytosanitaires, inventorier et protéger la faune et la flore locales, faire du Calvaire un parc naturel, mieux réguler les espèces chassées, interdire tout élevage dans les jardins collectifs, créer des aires sanitaires pour les chiens, installer des composteurs.

- **Sensibilisation et pédagogie** : sensibiliser tous les publics à la protection de l'environnement (création d'abris pour la faune et de jardins pour l'initiation au jardinage, formation à la réduction des déchets et des polluants), améliorer et promouvoir les sentiers de découverte.



- **Consommation** : généraliser les bacs de collecte de suremballages dans tous les commerces d'Audun, créer un jardin municipal, encourager les circuits courts, revoir la restauration du périscolaire et des personnes dépendantes.

- Mettre tout en œuvre pour nous opposer au projet de carrière et d'enfouissement de déchets inertes sur la RD16 : nous consulterons la population sur ce sujet et appuierons les recours en justice des communes voisines par une intervention volontaire.
- Accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire : diffuser un répertoire de tous les acteurs de la transition présents sur le territoire, créer un espace collectif pour l'entretien et la réparation du matériel et des véhicules.

■ Volet communautaire (Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette)

- Maintenir notre commune au sein de la CCPHVA et annuler tous les procès en cours.
- Soutenir la création d'une maison de santé portée par la CCPHVA.
- Accompagner le projet du Pôle culturel de Micheville avec un regard attentif sur les coûts de fonctionnement.
- Mutualiser les services, les projets et leurs coûts au niveau intercommunal.
- Adopter un plan énergétique et numérique innovant : fibre optique, bornes de recharge électrique, soutien aux coopératives et aux régies d'énergies renouvelables (hydrogène).
- Faire respecter des règles strictes en matière d'urbanisme.
- Demander à l'Etat de soutenir les communes pour accompagner les projets de l'EPA.
- Instaurer une police des déchets.
- Créer une véritable filière économique basée sur la valorisation des déchets.
- Encourager le maraîchage et l'installation de commerces bioéthiques.
- Renaturer l'Alzette et prévenir les inondations.
- Réactiver l'association locale des commerçants et créer un réseau intercommunal.
- Accompagner la création d'une aire d'accueil des gens du voyage.
- Créer un office de tourisme.

■ Volet transfrontalier (Groupement Européen de Coopération Territoriale)

- Améliorer la mobilité : terminer le raccordement du contournement à la RN52, aménager un parking aux abords de la gare CFL, harmoniser et développer les transports en commun, construire un pôle modal au rond-point d'Aumetz, réaliser une piste cyclable pour relier Audun et Esch dans l'axe de la RD16.
- Assurer un service de secours d'urgence depuis Esch.
- Permettre une articulation des formations scolaires et professionnelles.
- S'impliquer dans la mission Internationale Bauausstellung : L'IBA est un outil qui permet de révéler avec succès des concepts créatifs et innovants dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme ou du développement du territoire, tout en s'inscrivant dans la transition écologique (exemple : création d'un centre nautique frontalier sur les fiches Terres Rouges).



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage à **préserv**er
nos espaces naturels,
nos forêts,
nos sources
et **nos jardins.**



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage à **resta**urer
la **démocratie,**
la **transparence**
et **l'information**
pour tous les
citoyens.



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage **contre** le
projet de **carrière**
d'enfouissement de
déchets et en faveur
d'une **solution**
alternative.



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage pour
la nature
en signant
la charte du
collectif citoyen :
J'aime Ma Forêt.



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage pour
la protection
des animaux
en signant
la charte **L214.**



ENGAGEMENT

Audun Autrement
s'engage pour
le déploiement de
la fibre pour tous les
citoyens
par **Moselle Fibre.**





Une équipe qui défend des valeurs progressistes en matière de démocratie, de transparence, d'environnement, de justice sociale, de solidarité et de valorisation de nos patrimoines.

10 *bonnes raisons de voter pour nous !*

- Associer les Audunoises et les Audunois aux projets grâce à des formes de participation variées ;
- Organiser des votations populaires ;
- Faire revivre les comités de quartiers avec référents ;
- Mettre en place un budget participatif avec appel à projets ;
- S'inscrire résolument dans la transition écologique et numérique ;
- Développer des projets en concertation avec les jeunes et améliorer le quotidien de nos aînés ;
- Redynamiser notre tissu économique ;
- Gérer le personnel communal en privilégiant l'accompagnement, la formation et la promotion interne ;
- Participer activement à la gouvernance de la CCPHVA et accompagner les projets de l'EPA (Établissement Public d'Aménagement) ;
- Être force de proposition pour des initiatives transfrontalières (GECT), notamment dans le cadre de l'IBA.

En votant pour notre liste les dimanches 15 et 22 mars prochains, vous replacerez les citoyens au cœur de la démocratie.

Décidons ensemble de ce que nous voulons pour notre ville !

Réunions publiques :



- Dimanche 8 mars à 15 heures - Chapelle Notre-Dame de Lorette
- Lundi 9 mars à 20 heures - École maternelle Mandelot
- Mercredi 11 mars à 20 heures - MJC salle de spectacle
- Vendredi 13 mars à 20 heures - École Francois

audunautrement.fr
Site

audunautrement2020@gmail.com
Email

@Audunautrement2020
Facebook